



CERTIFICAT DE SPECIALISATION RESPONSABLE D'UNE UNITE DE METHANISATION AGRICOLE

VERSION 01 01 2021



DIPLOME DE NIVEAU 4



METIERS PREPARES

Responsable d'unité de méthanisation agricole.

Activités : conduire le système de production, gérer les intrants du digesteur, l'alimenter, surveiller, contrôler et gérer les risques, stocker et épandre le digestat, entretenir l'infrastructure.

Environnement : travail en extérieur et intérieur, conduite d'engins, risque sanitaire.

CONTENUS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

Une organisation en modules selon les thèmes suivants:

- Alimenter le digesteur ;
- Valoriser le digestat ;
- Assurer la surveillance du site ;
- Réaliser la maintenance des installations ;
- Assurer la gestion prévisionnelle des stocks des intrants ;
- Organiser les opérations liées au fonctionnement de l'unité de méthanisation.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Une individualisation des parcours : La durée, les contenus et les modalités de la formation sont adaptés en fonction de vos acquis (formation et expérience) et de votre projet.

Toutes les semaines :

- Individualisation des apports en fonction du projet (injection, cogénération, etc.) ;
- Des travaux pratiques ;
- Des visites d'unités de méthanisation, de salons, etc.
- Interventions de professionnels du secteur.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Piloter une unité de méthanisation agricole dans le respect de la réglementation et dans une perspective de durabilité.

DUREE DE LA FORMATION

La formation dure 6 mois minimum en contrat d'apprentissage :

- 12 semaines de formation en centre (420 heures)
- 12 semaines minimum dans une unité de méthanisation agricole en fonctionnement.

Entrée en formation à partir de fin septembre.

MODALITES D'EVALUATION

Validation de 3 blocs de compétences permettant l'acquisition progressive du diplôme CS RUMA.

Chaque bloc de compétences s'obtient de façon indépendante.

Titre national de niveau 4 certifié par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation enregistré au RNCP:

UC1 : Gérer les flux d'entrée et de sortie

UC2 : Assurer le fonctionnement du méthaniseur

UC3 : Piloter l'unité de méthanisation

Épreuves certificatives tout au long de la formation validées par un jury permanent nommé par le Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être âgé de plus de 18 ans à l'entrée en formation ;

Être titulaire d'un diplôme de Niveau 4 :

- BAC
- BAC Pro
- BAC
- BTS de la production agricole.
- Ou justifier d'une année d'activité professionnelle dans le domaine agricole.

Modalité d'entrée : entretien individuel

Formation soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage dans une entreprise de méthanisation.

Possibilité d'accompagnement dans cette recherche.



PUBLIC CONCERNE

Salariés en reconversion ;
Agriculteurs ou futurs agriculteurs ;
Demandeurs d'emploi ;
Autres.



FINANCEMENT & REMUNERATION

Le coût de la formation est pris en charge par les branches professionnelles (OPCO) au travers du CFA pour les apprentis.

Selon l'âge et l'année de formation, la rémunération minimum versée par l'entreprise est de 27% à 100% du SMIC.

Plus d'informations sur :

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr>

Portail Alternance

FRAIS PEDAGOGIQUES

Aucun frais spécifique n'est à prévoir

INSCRIPTION

Prendre contact avec le CFPPA qui réalisera un entretien de positionnement à la suite et vous enverra le dossier d'inscription le cas échéant.

Les délais d'accès à l'action varient en fonction du financement.

CONTACT

Etienne HALBIN et Anne LEMAIRE

03.29.79.64.81



SATISFACTION : 100% en 2022



REUSSITE : 88% en 2022



INSERTION : 100% en 2022



Technopôle Philippe de Vilmorin

CS 40249

55006 BAR-LE-DUC



CFPPA Meuse



cfppa.bar-le-duc@educagri.fr